



RENOUVEAU
du Bassin Minier

DOSSIER DE PRESSE

Engagement pour le **renouveau** **du bassin minier du** **Nord et du Pas-de-Calais**



les partenaires partagent les premiers résultats concrets sur le logement, le pouvoir d'achat et l'emploi.

Contact presse :

Préfecture de la région Hauts-de-France
Service régional de la communication interministérielle
12, rue Jean sans Peur
CS 20003 - 59039 LILLE cedex
Tél : 03 20 30 52 50
Courriel : pref-communication@nord.gouv.fr



Le 7 mars 2017, en présence du Premier ministre Bernard Cazeneuve, l'ensemble des collectivités publiques partageait la volonté de transformer en 10 ans (2017-2027) ce territoire encore marqué par les conséquences économiques et sociales de l'arrêt de l'extraction du charbon et de la crise industrielle. L'objectif était d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, et de lui redonner de l'énergie, du mouvement, et de la fierté.

Ce lundi 25 novembre 2019, les signataires de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) étaient réunis à Oignies. L'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et les 8 intercommunalités signataires, mais aussi les principaux partenaires institutionnels impliqués sur ce vaste territoire (Banque des territoires, EPF Nord-Pas de Calais, bailleurs sociaux...) y ont examiné les premiers effets concrets sur la vie des habitants de leur travail partenarial, coordonné depuis 2 ans par le délégué interministériel. L'occasion de faire un bilan des 3 priorités d'action identifiées : le logement, l'emploi et la création d'entreprise.



Rénover l'habitat : des logements réhabilités et moins onéreux

3 objectifs :

- réhabiliter 23 000 logements miniers énergivores sur 10 ans (2017-2027)
- offrir des logements de meilleure qualité et moins chers avec une économie de plusieurs dizaines d'euros par mois pour les locataires.
- rénover les équipements et les espaces extérieurs des cités.

Pour doubler le rythme de réhabilitation thermique et de confort des logements miniers et pour rénover les cités, les deux bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat, soutenus financièrement par les signataires (100 millions d'euros pour l'Etat, 30 millions pour la Région et 70 millions de la part des intercommunalités), Banque des Territoires et la Banque européenne d'investissement, consentent un effort d'investissement exceptionnel de 2 milliards d'euros.

Depuis juin 2018, CDC Habitat est engagé aux côtés de Maisons et Cités premier bailleur social de la région des Hauts-de-France pour permettre la réalisation d'un ambitieux programme de renouvellement urbain et d'économie d'énergie dans les cités minières. A l'occasion du congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat en septembre dernier, la Banque des Territoires et Maisons & Cités, ont signé une convention de partenariat inédite portant sur l'accompagnement financier du plan d'investissement du bailleur, évalué à 1,6 Mds€ sur les 5 prochaines années, en faveur notamment de la réhabilitation thermique des logements du bassin minier.

La Banque des Territoires, sur la période 2019 – 2023, accompagnera sous forme de prêts le programme de constructions et de réhabilitations des cités minières dans le cadre de l'ERBM.

Dans le cadre des Plans Logement 1 et 2 mis en œuvre par la Banque des Territoires, déployés au cours des 18 derniers mois sur un ensemble de dispositifs portants sur 20 Md€, les offres de prêts à taux fixe seront mobilisées (« Booster » pour la construction, prêts à l'Amélioration, prêts de haut de Bilan), ainsi que le nouvel Eco-prêt dont les conditions d'octroi ont été simplifiées et son montant maximum porté à 27 000 euros par logement.

Les grands chiffres :

- 23 000 logements miniers réhabilités sur 10 ans
- 7 300 logements à réhabiliter sur les 35 cités minières prioritaires et entrant en travaux d'ici fin 2021
- 3 300 logements réhabilités ou en travaux au 31 octobre 2019
- 80 000 € en moyenne de coût par logement
- 4 à 5 mois de travaux par logement
- 220 M€ des collectivités publiques sur 10 ans pour accélérer la réhabilitation des logements et rénover les équipements et les espaces extérieurs des cités aux côtés des investissements des bailleurs (100M€ de l'état, 70M€ des intercommunalités, 30M€ de la Région et 20M€ du département du Pas-de-Calais).

Démarrage de la phase concrète de réhabilitation : 3 300 logements rénovés

Le comité de pilotage du 5 juin 2018 avait retenu une liste de 35 cités minières prioritaires, représentant 7 300 logements à réhabiliter, sur lesquelles les travaux devaient démarrer avant fin 2021.

L'augmentation du rythme de réhabilitation des logements miniers est bien engagée grâce à la mobilisation effective des deux bailleurs. En effet, à la fin octobre, la réhabilitation de près de 3 300 logements a été déjà menée à bien ou engagée, dont 700 sur les 35 cités minières prioritaires.

Les EPCI , communes et les Départements, se sont également mobilisés pour engager les démarches de rénovation urbaine en étroite coordination avec les bailleurs concernés. Ces opérations de rénovation se caractérisent par la place inédite qu'elles réservent à la participation des habitants sur leurs futurs aménagements. Certains bénéficient également d'un recrutement dans un parcours d'insertion, une opportunité de remobiliser vers l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés.

Grâce à cette mobilisation de tous, le doublement du rythme de réhabilitation sera atteint dès 2020.



Lancement de la concertation avec les habitants à Méricourt (Pas-de-Calais).

Les réhabilitations de logements engagées en 2018 et 2019 dans le cadre du programme ERBM de rénovation intégrée de cités minières :

- **153 logements à la Cité Heurteau à Hornaing (Nord)** : travaux commencés en 2018.
- **118 logements à la Cité du Parc à Méricourt (Pas-de-Calais)** : travaux commencés au 1er trimestre 2019.
- **131 logements à la Cité des Alouettes à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)** : en cours de démarrage.
- **88 logements à la Cité Acacias Nouvelle à Condé sur Escaut (Nord)** : démarrage du chantier prévu 4ème trimestre 2019.
- **162 logements à la Cité des Genettes à Liévin (Pas-de-Calais)** : en cours de démarrage.
- **193 logements à la Cité Sabatier à Raismes (Nord)** : démarrage du chantier prévu au 4ème trimestre 2019.



Chantier de rénovation à Lens (Pas-de-Calais).



Inauguration du chantier de la cité Heurteau à Hornaing (Nord, Communauté de communes Cœur d'Ostrevent).



Prise de vue de la cité Taffin au coeur de Vieux-Condé (Nord), un exemple de quartier durable et attractif.

Des rénovations au plus près des habitants : quelques exemples



À la résidence du Parc de Méricourt (Pas-de-Calais), le chantier porte sur 118 logements et implique directement les habitants. Une Maison des projets animée par deux personnes en service civique recrutés par SIA, recueille les interrogations des habitants du quartier et constitue un lieu d'échanges permettant de dessiner le futur visage de la cité.

Recrutement de 30 jeunes volontaires en service civique par Maisons et cités, chargés de participer à la réalisation des enquêtes clientèle, de proposer une sensibilisation des locataires aux éco-gestes et d'être le relais et les acteurs du lien social au cœur des cités en cours de réhabilitation



Co-construire des solutions : deux exemples en juin 2019



À la Cité de la Parisienne à Drocourt (Pas-de-Calais), 4 ateliers pour imaginer ensemble « l'avenir de la Place des Mines », « les enjeux de déplacements et de stationnement », « les lieux de rencontres et aires de jeux dans la cité », « les nombreux jardins et voyettes... ». Des échanges qui sont portés à la connaissance des élus de la commune et de l'intercommunalité pour définir les axes de réflexion sur les évolutions possibles du quartier.

Un diagnostic partagé à Condé-sur-Escaut (Nord)

En se déplaçant en groupe dans la cité Saint-Pierre, ses habitants ont à la fois identifié les problèmes actuels du quartier mais aussi ses nombreux atouts (city stade, espaces verts, proximité directe de la médiathèque et d'une future école ...).





Saisir les opportunités d'insertion par l'emploi

Les investissements du programme de rénovation des cités minières représentent une opportunité exceptionnelle pour contribuer à une montée en qualité et en qualification des entreprises et de leurs salariés pour parvenir à atteindre les objectifs de performance thermique. Ils sont une opportunité également de construire de vrais parcours d'insertion et d'accès à l'emploi durable pour les personnes connaissant des difficultés d'insertion professionnelle.

Préparer le tissu économique aux investissements du programme de rénovation des cités minières

La programmation sur 10 ans de la réhabilitation de 23 000 logements miniers présente une opportunité d'affaires de 2 milliards d'euros pour les entreprises du bâtiment. L'objectif est de les mettre en situation de la saisir en rendant visible la programmation (volume, calendrier) et en leur proposant une offre d'accompagnement pour les aider à répondre aux appels d'offres et à leurs besoins de recrutement.

Prendre appui sur les travaux dans la cité pour remobiliser les habitants vers l'emploi

Le repérage des personnes est essentiel pour pouvoir les orienter vers les structures ou les chantiers d'insertion. Les enquêtes et les actions invitant les habitants à participer à la rénovation de leur cité offrent l'occasion de repérer des situations d'éloignement durable de l'emploi, en particulier les publics dits « invisibles », et de remobiliser les personnes ainsi repérées sur des démarches d'insertion professionnelle. Les départements, chefs de file de l'action publique dans ces domaines, en assurent le pilotage et mobilisent les acteurs concernés (communes, EPCI, bailleurs, missions locales, organismes d'insertion...). Des moyens humains et financiers spécifiques sont alloués.



Isolation par du béton de chanvre, sur le chantier Réhafutur

Des premières actions :

- Des réunions destinées aux entreprises ont été organisées par Pole emploi et le Département du Pas-de-Calais, le 14 novembre pour l'arrondissement de Béthune et le 21 novembre pour l'arrondissement de Lens ;
- La mise en œuvre de la Formation Intégrée au Travail (FIT) « Performance énergétique » qui vise à former, sur chantier, l'ensemble des salariés qui interviennent dans l'étancheité et la ventilation à Méricourt et à Liévin avant la généralisation à l'ensemble des chantiers.
- Rénovation thermique par l'utilisation du béton de chanvre, dès début 2020, pour les chantiers menés par Maisons & Cités, facilitant le développement d'une véritable filière en région Hauts-de-France.

Le dispositif HACTive de SIA Habitat : l'exemple de Raismes (Nord)

SIA s'est engagé dans une démarche d'accompagnement des habitants dans leur résilience, notamment en améliorant leur pouvoir d'achat de façon active. Dans ce cadre, SIA déploie un coaching individualisé des habitants. Dénommé HACTive, pour : « l'Habitant au cœur de tout », il est là pour :

- Leur permettre de redevenir acteur de leur quotidien
- Lever les freins de l'accès à l'emploi ou retour à une situation plus vertueuse

Depuis début 2019 : ce dispositif a permis d'accompagner 99 personnes sur 4 cités dont :

- 23 personnes sont maintenant à l'emploi
- 15 personnes en formation
- 19 personnes accompagnées pour des problématiques administratives

Le Rallye-Emploi est dans ce cadre une action spécifique « coup de poing ». A Raismes, sur 2 jours, en partenariat avec le CREPI, 30 demandeurs d'emploi ont rencontré 15 entreprises. Les résultats sont encourageants : 3 appels chez Leclerc Drive – 2 cv retenus à l'AJAR – 4 propositions de contrats d'intérim à temps plein chez Menway et 1 embauche intérim de 18 mois chez Toyota.

Toyota a confié la totalité ses recrutements à pôle emploi, l'ensemble des agences du bassin minier ont préparé et présenté des demandeurs d'emploi. Au 31 octobre, après une période de deux mois, 465 personnes ont été retenues dont : **51,4% de demandeurs d'emploi de longue durée, 27,5% de bénéficiaires du RSA et 23% de demandeurs d'emploi habitant dans les quartiers prioritaires de la ville.**



Coaching à Raismes dans le cadre du programme HACTive.

Accompagner spécifiquement les allocataires du RSA vers l'emploi

Dans le cadre de la contractualisation avec l'État au titre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et de l'ERBM, le Département du Nord a créé deux Maisons départementales de l'insertion et de l'emploi à Douai et à Valenciennes. Les allocataires du RSA du Bassin minier y trouvent un accueil dédié dans des délais raccourcis et un coaching intensif de retour à l'emploi.

La journée du 14 novembre dernier, « Réussir Sans Attendre », s'inscrivait dans cette même lignée et préfigurait le futur Service Public de l'Insertion. Cette journée a permis, en étroite collaboration avec Pôle emploi, de recevoir simultanément 2 500 allocataires du RSA et de mobiliser 94 entreprises sur le Bassin minier.

Par ailleurs, sur la période 2019-2021, le Département du Nord consacre au Bassin minier plus de 19,5 millions d'euros pour l'accompagnement des allocataires du RSA vers l'insertion professionnelle et pour la levée des freins au retour à l'emploi. Le Département du Nord propose également, via son dispositif Activ'Emploi, des aides disponibles en 48h pour faciliter la mobilité, la garde d'enfants ou encore l'accès au numérique.

Le département du Pas-de-Calais met en place auprès des bailleurs, dans le cadre de l'accord qu'il a conclu avec eux, une offre de service « clé en mains » destinée à faire des clauses sociales, non pas une contrainte, mais une opportunité de recrutement pour les publics dont il a la responsabilité. Pour cela, il fait clairement le choix des partenariats afin de faciliter l'insertion des publics en parcours vers l'emploi, et tout particulièrement des bénéficiaires du RSA.

Ce partenariat se matérialise par un renforcement de son action commune avec Pôle emploi, autour d'un « parcours gagnant pour recruter », qui propose aux entreprises locales un service dédié qui allie simplicité et réactivité. Il se concrétise également par le déploiement de « facilitateurs » supplémentaires, avec pour objectif de co-construire avec les entreprises des réponses de proximité, synonymes d'une meilleure adéquation entre offre et demande d'emploi d'insertion. Enfin, ce partenariat se caractérise par un lien fort avec les structures de l'insertion par l'activité économique, qui sont un des maillons du développement de l'emploi local.

Le département du Pas-de-Calais met ainsi à profit son expérience et la qualité de son partenariat au service des solidarités humaines et territoriales.

Répondre aux besoins de recrutement des entreprises du bâtiment et des travaux publics en généralisant le recours aux clauses sociales

Une offre de services a été mise en place pour aider les entreprises dans leurs recrutements en mobilisant l'ensemble des mesures et des financements : maximisation des clauses d'insertion, insertion par l'activité économique, formations préparatoires, périodes d'immersion en entreprises, formation en situation de travail... Les freins au retour à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement) sont examinés au cas par cas.

Une articulation est recherchée avec les structures de l'insertion par l'activité économique pour travailler aux suites de parcours des chantiers ou entreprises d'insertion vers l'entreprise attributaire des marchés ou ses sous-traitants.



Des salariés d'ADDs en insertion par l'activité économique sur un chantier

Des premières actions :

- Renforcement par la Direccte des moyens mis sur les structures d'insertion par l'activité économique ;
- Définition par Pôle Emploi d'une offre de services de recrutement aux entreprises mobilisant l'ensemble de ses agences et de ses services ;
- À l'initiative du Conseil départemental du Pas-de-Calais, renforcement des « facilitateurs » au sein des PLIE des arrondissements de Béthune et de Lens ;
- À l'initiative du Conseil départemental du Nord, création des maisons départementales de l'insertion et de l'emploi et renforcement des plateformes Insertion/Emploi sur les arrondissements de Douai et de Valenciennes ;
- Mise en œuvre des clauses sociales sur les premières cités en travaux de Méricourt et d'Hornaing avant la généralisation sur l'ensemble des cités qui vont connaître un début de travaux en 2020.

La Région Hauts-de-France active les dispositifs « Proch'Emploi » et « Proch'emploi recrutement entreprises » pour faire le lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui peinent à recruter.

Proch'Emploi est un « circuit court » entre demandeurs d'emploi et employeurs créé par la Région. Les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert dédié 0800 02 60 80. Les chargés d'information enregistrent leur demande et les informations liées à leur profil (formation, parcours, secteurs d'activité recherchés). Les demandeurs d'emplois sont ensuite recontactés et des propositions de solutions adaptées (emploi ou formation) leur sont faites.

«Proch'Emploi Recrutement Entreprises» est un dispositif d'accompagnement des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement. Son objectif : trouver des solutions innovantes aux entreprises confrontées à ces problématiques. Ces dernières peuvent également contacter le 0800 02 60 80. Un rendez-vous dans l'entreprise est alors proposé afin d'établir un diagnostic RH complet, définir un plan d'action et trouver des solutions concrètes. Par ailleurs, pour lever les freins à l'emploi et aider ceux qui travaillent ou cherchent du travail, la Région met à disposition de nombreuses aides (aide au transport, aide à la garde d'enfant, aide au permis de conduire ou encore dispositif de voiture à 2€/jour « En route pour l'emploi »). Elles s'appliquent aussi sur ce territoire et participent d'une dynamique globale et cohérente.

A l'initiative de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, une convention d'objectifs a été mise en place pour la pérennisation et le développement des clauses sociales d'insertion dans les opérations de renouvellement urbain des quartiers d'habitat minier.

Ces actions pour l'emploi sont coordonnées avec l'ensemble des acteurs par les sous-préfets d'arrondissement et les conseillers régionaux de chaque Service public de l'emploi local (SPEL) sur les 4 arrondissements de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes.

Le chiffre à retenir :

à ce jour, le nombre de personnes qui ont intégré un parcours d'insertion sur le territoire a augmenté de 15 % par rapport à 2017.



8 ouvriers sont déjà en contrat d'insertion dans la cité Heurteau à Hornaing.

Un exemple porté par Maisons et Cités : la Cité des Alouettes à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)

139 logements de la Cité des Alouettes, à Bully-les-Mines, sont concernés par une réhabilitation profonde : performance énergétique, électricité, huisseries, remodelage des espaces intérieurs, aménagements extérieurs et équipements publics. Il s'accompagne d'un programme de construction de 30 logements individuels locatifs afin d'assurer le parcours résidentiel, proposer des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite et une offre variée de nouvel habitat à proximité du centre-ville.

La commune est coordinatrice du dispositif emploi / insertion et a créé une « Mission Alouettes pour l'emploi ». Elle a organisé avec le bailleur Maisons et cités un forum pour l'emploi le 3 octobre mobilisant 37 partenaires qui ont accueilli 91 personnes du quartier.

Des Rendez-vous pour l'emploi sont programmés mensuellement avec les partenaires de l'emploi : comme « bâtissez votre avenir avec l'ERBM » ou encore les ateliers thématiques « numérique » ou « découverte de la logistique ».

À elle seule, la réhabilitation de la cité des Alouettes de Bully-les-Mines générera plus de 8 500 heures d'insertion, qui sont orientées en priorité vers les habitants. Ainsi, le recours à l'Atelier chantier d'insertion du territoire (ACTIV CITES) est déjà engagé pour le lot peinture au profit de 6 à 10 personnes issues de la cité.

Les nombreuses rencontres des partenaires de l'emploi et les diverses actions menées sur la commune ont permis d'identifier 450 personnes en recherche d'emploi intéressées par les propositions qui pourront leur être faites.





Faciliter la création d'entreprises génératrices d'emploi local

Le dispositif « bassin urbain à dynamiser », connaît ses premières réalisations. Zone d'allègement fiscal pour les nouvelles entreprises, il a connu, en 2018, 328 créations d'entreprises qui représentent, à la mi-2019, près de 500 créations d'emploi. Les entrepreneurs, accompagnés d'un conseiller de chambre consulaire, peuvent bénéficier de ce dispositif pour faciliter le démarrage de leur entreprise et l'embauche de leurs premiers salariés.

Deux témoignages :

- DANS LE NORD



Témoignage d'Antony BLANDIN, créateur de la première entreprise à bénéficier du dispositif d'exonération « Bassin Urbain à Dynamiser » pour son implantation dans la commune de Pecquencourt comme opticien :

« Cette exonération permet à ma jeune société d'envisager un avenir plus serein, en assurant une trésorerie, facilitant l'embauche et me donnant la possibilité d'investir pour de nouveaux matériels et faire des travaux d'isolation dans mon magasin en continuant ma démarche écologique. Le fait de bénéficier de cette aide me donne la possibilité d'accentuer toutes ces démarches. J'encourage les entrepreneurs du secteur à se rapprocher de la Communauté de Communes de Coeur d'Ostrevent pour poursuivre le développement de notre territoire. »

- DANS LE PAS-DE-CALAIS



Témoignage de Camille LEBLOND, gérante de la micro-crèche Le Nid Douillet à Carvin

« J'ai ouvert ma micro-crèche en juin 2018, fondée sur la pédagogie Montessori. Je suis moi-même originaire de la Communauté d'agglomération Hénin Carvin et je souhaitais que ma crèche soit à Carvin. Nous avons un lieu très adapté, au cœur d'un vrai pôle « bien-être ». J'ai été accompagnée dans la création par la BGE et par la CCI de l'Artois. Depuis septembre 2019, nous avons 4 animatrices et la crèche a maintenant atteint sa capacité maximale de 10 enfants par jour, accueillis de 7h30 à 19h. L'aide fiscale me permet de réinvestir dans le matériel pour les enfants, pour renforcer la qualité de l'accueil, le côté « comme à la maison » de ma crèche, qui fait sa différence. Elle est aussi un vrai apport pour préparer ma prochaine implantation. »

LES PARTENAIRES



Engagement pour le **renouveau** du **bassin minier du** **Nord et du Pas-de-Calais**



www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france

 [prefetnord](#)  [prefet59](#)